

Rapport
de recherche
PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Vieillir en ville moyenne ou en région métropolitaine. Quel rôle pour l'aménagement urbain?

Chercheuse principale

Paula Negron Poblete, Université de Montréal

Cochercheur

Sébastien Lord, Université de Montréal

Collaborateur(s)

Yan Kestens, Université de Montréal

Daniel Gill, Université de Montréal

Établissement gestionnaire de la subvention

Université de Montréal

Numéro du projet de recherche

2015-VP-179835

Titre de l'Action concertée

Vieillissement de la population au Québec et ses enjeux socioéconomiques

Partenaires de l'Action concertée

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Ministère de la Famille

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Ministère des Transports du Québec

Curateur public du Québec

Office des personnes handicapées du Québec

Société d'habitation du Québec

Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS)

Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT)

Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)

avec la collaboration de

Institut de la statistique du Québec

Vieillir au Québec. Quel rôle pour l'aménagement urbain?

Cette recherche vise à mieux définir l'expérience du vieillissement qu'entretiennent les personnes âgées avec divers milieux résidentiels du Québec. Dans un contexte de mobilité résidentielle et de croissance inégale du vieillissement au sein des régions, elle montre comment les différents environnements urbains s'arriment avec les formes de vieillissement et affectent le vieillissement autonome des individus. Il s'agit là d'un problème de compréhension persistant au niveau de la complexité des obstacles que peuvent poser les caractéristiques environnementales pour le vieillissement chez-soi.

Deux **questions** ont guidé la recherche : Comment aborder les enjeux des formes résidentielles métropolitaines et non métropolitaines au-delà de généralités ? Comment comprendre ces enjeux selon les problèmes vécus par les aînés, mais également selon les avantages de différents types de milieux résidentiels ? **Notre hypothèse** est que les enjeux qu'implique le vieillissement sur les milieux de vie varient selon des urbanismes différenciés, engageant différentes problématiques d'aménagement et nécessitant au final des réponses adaptées et ciblées. Nous avons adopté une **approche méthodologique mixte**, qui intègre une analyse des mobilités résidentielles des personnes âgées (données du recensement), des analyses urbaines au sein de divers territoires (caractérisation morpho-fonctionnelle, analyse de marchabilité), des groupes de discussion auprès des aînés et des ateliers de travail avec des professionnels de l'aménagement urbain.

Nos résultats montrent que les aînés choisissent de **vieillir dans une multitude de formes résidentielles** qui poseront des défis d'aménagement distincts. Les secteurs pavillonnaires de faible densité, présentent des enjeux de mobilité liés à l'éloignement des commerces et des services. Dans les milieux ruraux de très faible densité de logements,

les problèmes de dépendance automobile sont encore plus accentués. Les cœurs de village offrent un petit noyau de services accessible sans le recours obligé à l'automobile et sont une option résidentielle attrayante pour les aînés ruraux désirant « casser maison ». En secteur métropolitain, les secteurs d'immeubles à appartements anciens, mais aussi les secteurs avec une offre soutenue de logements neufs en copropriété offrent aux aînés une bonne accessibilité aux commerces et services et des conditions de marchabilité favorables. Finalement, les secteurs de tours d'habitation forment une offre relativement contrastée, qui attire une majorité de personnes âgées. **La possibilité de choisir la forme résidentielle qui répond le mieux à ses besoins**, à ses attentes, à ses capacités, constitue un élément important du vieillissement sur place. Si la localisation résidentielle peut jouer un rôle, la qualité de l'environnement de proximité est primordiale et ce, peu importe le type d'environnement résidentiel.

L'étendue du territoire de mobilité des aînés varie selon s'ils habitent dans un milieu métropolitain ou pas. Pour les premiers, la mobilité quotidienne est surtout une affaire de proximité, où la marche, et dans une moindre mesure le transport collectif, occupent une place importante. Pour les autres, la mobilité quotidienne se fait dans des territoires qui s'inscrivent davantage dans une logique régionale où l'automobile est essentielle. Vivre dans des environnements qui facilitent la mobilité autonome permet aux personnes âgées d'avoir une meilleure maîtrise de leur environnement. Le réseau familial immédiat ne peut pas toujours contribuer au maintien de la mobilité. Une réflexion doit être faite à court et moyen terme autour de **nouvelles formules de transport collectif** plus flexibles et efficaces, y compris dans ces contextes de faible densité.

Le segment du **marché immobilier des résidences pour retraités** avec services est très dynamique au Québec. Pour pallier à la faible accessibilité de services du milieu

d'accueil, les résidences pour aînés vont souvent offrir des services à l'interne. Toutefois, cela peut avoir un effet de ghettoïsation, où les habitants de la résidence ne sont pas incités à côtoyer les espaces publics de la ville et participer aux activités sociales au sein de leur communauté. En raison de leur taille, des nombreux services qu'elles offrent, mais surtout parce qu'elles regroupent une population moins mobile, les résidences pour personnes âgées ne sont pas des bâtiments résidentiels quelconques. **Les municipalités pourraient mieux encadrer leur implantation sur le territoire.** En limitant leur localisation dans des secteurs favorables au vieillissement actif, ces bâtiments pourraient contribuer au fonctionnement global de la ville, voire servir comme levier de redéveloppement et d'ajout de services de proximité.

L'accessibilité aux services constitue la clé du vieillissement sur place et un facteur de choix résidentiel chez les aînés. Toutefois, en contexte métropolitain ou ailleurs, nos analyses ont montré que l'accessibilité géographique n'est pas toujours garante de **marchabilité des environnements**. Ressort ainsi la nécessité d'assurer une continuité des parcours reliant des destinations intéressantes pour la personne âgée. Toutefois, il apparaît plus facile de bien connecter des destinations dans des environnements métropolitains relativement denses, que ceux non métropolitains. Si dans les premiers les parcours à pied peuvent avoir un rôle utilitaire, dans les deuxièmes, ces parcours doivent intégrer des connexions avec le transport collectif, à défaut d'avoir un rôle davantage récréatif. De plus, la logique régionale se superpose souvent à la logique locale, entraînant des défis de sécurité à l'expérience de mobilité quotidienne (par exemple, la traverse du boulevard commercial de la ville, la présence de stationnement). Il importe donc de **poser la réflexion entourant la mise en place de parcours à différentes échelles**, afin de s'assurer de la cohérence des interventions.

Cette recherche a été développée suite à un appel de propositions lancé en juin 2013, dans le cadre d'un programme d'Actions concertées sous le thème « Le vieillissement de la population au Québec et ses enjeux socioéconomiques et de santé ». La recherche a permis d'identifier les caractéristiques de l'environnement urbain susceptibles de faciliter le maintien des aînés québécois dans leur milieu de vie habituel, s'inscrivant au sein du sous-axe *3.2 Aménagements des milieux de vie et environnements adaptés* de l'appel.

Notre recherche s'inscrit directement au cœur des préoccupations du **Ministère de la Famille et du Ministère de la Santé et des Services sociaux**, dans le cadre de la politique « Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec », qui pointe vers la création d'environnements sains, sécuritaires et accueillants pour les aînés. La recherche a permis de dresser un portrait de divers éléments qui contribuent au développement des significations du chez-soi chez les personnes âgées. Cette information est pertinente pour la **Société d'habitation du Québec**, en tant que responsable du programme *AccèsLogis Québec*, qui participe au développement de nouvelles résidences pour personnes âgées.

La recherche concerne directement les **municipalités**, en tant que responsables de l'aménagement urbain et des services de transport urbain sur leur territoire, ainsi que le **Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)**.

Finalement, la recherche met en lumière divers conflits qui émergent le long de corridors routiers qui traversent les territoires municipaux. L'identification des contraintes que ces environnements imposent aux aînés, fournira au **Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)** des informations utiles pour la bonification des démarches d'intervention le long des axes traversant des milieux urbains et périurbains.